

La compagnie des Archers tire son bilan

Les membres de la première Compagnie de tir à l'arc de Dombasle se sont réunis en assemblée générale autour de leur président Raymond Masson, en présence de Jean-Paul Schmitt, adjoint à la vie sportive. Le président débute son assemblée par le rapport moral en remerciant tout d'abord la mairie pour son aide apportée tout au long de l'année, pour tous les matériaux fournis pour la construction du nouveau logis ainsi que les bénévoles qui œuvrent au sein de la compagnie et félicite les archers pour leurs performances lors des compétitions. La Compagnie compte 60 licenciés dont 23 jeunes à l'école de tir à l'arc. A noter un changement du règlement « jeunes » au niveau des



■ Le président a félicité les archers pour leurs bons résultats sportifs.

compétitions qui se nomment maintenant « départ jeunes ». Un concours qui leur est réservé et qui est qualificatif non ouvert aux « poussins ». Le bilan financier satisfaisant fut ensuite présenté ainsi que toutes les

activités 2013 : 8 archers sont montés sur le podium aux championnats départementaux et régionaux et 2 archers se sont qualifiés aux championnats de France. Des travaux sont à prévoir : la réfection de la ciblerie et l'éclairage manquant pour la

salle. Pour le terrain : la modification de toute la ciblerie, réfection du toit de l'ancien logis, aménagement de l'intérieur (évier, meubles...). Programme 2014 : repas de la Saint-Sébastien le 25 janvier, organisation du

départ jeunes le 26 avril à Dombasle, d'un concours FITA, FEDERAL championnat départemental et 1^{re} manche de la D.R., concours qualificatif aux championnats de France les 3 et 4 mai. Tir du Roy le 29 mai à Dombasle, participation aux 6^e olympiades organisées par le CAPS de Rosières les 4, 5 et 6 juin. Participation à l'opération sports-vacances, organisation d'un concours en salle, qualificatif aux championnats de France au COSEC les 29 et 30 novembre. La parole fut ensuite donnée à Jean-Paul Schmitt qui a félicité les membres de la compagnie.

Une assemblée générale extraordinaire fut ensuite organisée pour modifier quelques statuts.